

**Le déconfinement du prêt-à-porter français :
L'exemple de la réouverture des magasins du groupe Vivarte
(La Halle, Carroll, Minelli)**

Le 11 mai prochain, les 1350 points de vente physiques en France du groupe Vivarte réouvriront leurs portes après 8 semaines de fermeture en raison de l'épidémie de Covid-19. Conformément aux préconisations gouvernementales, et en collaboration avec les partenaires sociaux, La Halle, Carroll et Minelli déploieront des dispositifs de prévention et de sécurité sanitaire sur-mesure qui permettront à leur clientèle d'effectuer leur shopping et à leurs collaborateurs de travailler dans les meilleures conditions. A J-5 avant la reprise des activités, nous vous proposons de découvrir les axes majeurs de ces dispositifs qui seront précisés à la suite des déclarations du Premier ministre le 7 mai prochain.

Un plan massif de protection, de prévention et d'information pour les 8 000 collaborateurs

Conçus en collaboration avec les partenaires sociaux dans le plus strict respect des préconisations gouvernementales, La Halle, Carroll et Minelli déploieront **des dispositifs quotidiens de nettoyage et de désinfection des magasins** qui assureront aux collaborateurs les meilleures conditions de sécurité.

Applicables à l'ensemble des espaces disponibles en magasin (espaces commerciaux et sociaux, *back-office*), ces mesures d'hygiène prévoient notamment, au-delà du strict respect des gestes barrières :

- **La mise à disposition d'un kit complet de protection par magasin** : 600 000 masques commandés pour le 1^{er} mois, mais également du gel hydroalcoolique, des visières de protection lavables, etc.
- La désinfection régulière des surfaces partagées de travail (visières de protection, comptoirs, écrans, etc.), à chaque prise de poste/changement de caisse ;
- Le lavage des mains a minima toutes les 2 heures, de préférence avec du savon – à défaut avec du gel hydroalcoolique – à chaque prise de poste, avant et après chaque pause ;
- Le travail en binôme sera, par ailleurs, proscrit.

Par ailleurs, dans la continuité des premières mesures prises avant le confinement, nous assurerons **la bonne information de nos collaborateurs relative aux recommandations sanitaires** (cf. les gestes barrières, le bon usage du masque, le bon lavage des mains, etc.). Au-delà, les collaborateurs bénéficieront des fiches pratiques **relatives à la vie quotidienne en magasins** (cf. gestion des livraisons, gestion des flux de clients, gestion du passage en caisse, etc.).



Transformer le parcours Client pour un dispositif pleinement efficace

L'efficacité de ces mesures d'hygiène requièrent **une adaptation provisoire du parcours Client** de manière à garantir au mieux la distanciation sociale au sein de nos magasins. A l'aide d'annonces sonores régulières, d'affiches nombreuses et d'un marquage au sol visible, La Halle, Caroll et Minelli accompagneront pas à pas leur Clientèle dont **les déplacements seront fléchés et les services balisés**.

Cela sera notamment le cas des services d'essayage, d'échange et de remboursement qui ont fait l'objet d'une attention particulière, adaptée aux réalités de chaque enseigne. Ainsi :

- A La Halle, les cabines d'essayage seront provisoirement fermées mais les services d'échange et de remboursement seront eux maintenus ;
- Chez Caroll et Minelli, si les essayages resteront possibles, les conditions d'hygiène seront des plus strictes. Par exemple, chez Caroll, les cabines seront nettoyées après chaque passage, et les articles essayés seront nettoyés puis isolés avant toute remise en rayon. Chez Minelli, l'utilisation de mi-bas jetables sera obligatoire et les chausse-pieds seront systématiquement nettoyés après chaque utilisation.

Contacts media

Clothilde Mbock Mbock, +33 6 29 94 55 34 – clothilde.mbock-mbock@vae-solis.com

Florian Ridard, +33 7 69 59 14 95 – florian.ridard@vae-solis.com _

Laure Frugier, +33 1 44 72 35 98 – l.frugier@vivarte.fr

A propos de Vivarte

Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux groupes français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure et de la maroquinerie avec 3 enseignes de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros en 2019, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de deux grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : La Halle en périphérie et le prêt-à-porter en centre-ville avec Caroll et Minelli. Le Groupe compte aujourd'hui plus de 8 000 collaborateurs, et plus de 3000 points de vente physiques dans le monde dont 1 350 en France.